



Commerce international

— ECO6060 —

(Hiver 2023)

Julien MARTIN, Marlon SEROR

Contact

martin.julien@uqam.ca, seror.marlon@uqam.ca

Cours

Ce cours a lieu le jeudi de 14h00 à 17h00.

Les cours sont donnés en présentiel (salle à déterminer), sauf annonce contraire. Dans le cas où nous devrions exceptionnellement faire cours à distance, merci d'utiliser ce ([lien Zoom](#), code secret 831246 — voir Appendice A pour les détails).

Objectif du cours

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiant.e.s avec les aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse économique appliquée à l'étude du commerce international. Ce cours vise aussi à sensibiliser les étudiant.e.s aux principales problématiques et discussions actuelles liées à la mondialisation des échanges.

Description du cours

Le cours est conçu pour permettre aux étudiant.e.s d'atteindre les objectifs d'apprentissage suivants : (i) une solide compréhension des fondements de la théorie du commerce international, (ii) la capacité d'analyser l'actualité et les phénomènes économiques à l'aide de ces théories et (iii) la capacité de travailler en groupe et de préparer un exposé oral.

La première partie du cours sera plus théorique. Nous analyserons les principales théories du commerce international — la théorie ricardienne, la théorie des proportions factorielles, la nouvelle théorie du commerce et les théories du commerce en présence de firmes hétérogènes.

La deuxième partie du cours sera plus appliquée. Nous discuterons de sujets tels que les déterminants des flux commerciaux internationaux, l'interaction entre migrations et commerce international, les chaînes mondiales de valeur et l'importance des entreprises globales.

La troisième partie de ce cours sera l'occasion d'appliquer les concepts abordés sous forme de discussion, autour de l'intervention de deux invités et des exposés préparés par les étudiant.e.s sur un sujet de leur choix.

Évaluation

L'évaluation se composera de :

- l'examen 1 (35% de la note finale),
- l'examen 2 (35%),
- un exposé (20%),
- une note de participation (10%).

L'examen 1 porte sur les thèmes 1 à 4. Il s'agit d'un examen en ligne (sur Moodle) de 2 heures. L'examen 2 porte sur les thèmes 5 à 8. Il aura lieu en ligne ou en classe selon les conditions sanitaires du moment.

La troisième composante de l'évaluation est un exposé en classe qui a lieu lors de la séance 14 ou 15. L'exposé est réalisé en groupe de 3 ou 4 étudiant.e.s. Il s'agit de présenter en 15 minutes les arguments, pour ou contre, sur un sujet important en commerce international. Par exemple, présenter les arguments pour ou contre la signature du CETA, pour ou contre la mise en place d'une taxe carbone sur les importations, pour ou contre la relocalisation de l'activité économique, etc. Chaque groupe devra présenter un argumentaire construit fondé sur les notions vues en classe et des articles de presse et/ou académiques de qualité sur le sujet. L'évaluation tiendra compte de la clarté des diapositives, de la qualité de l'argumentaire, des présentations orales de chaque étudiant.e et des réponses aux questions posées par les professeurs et la classe. Des précisions sur les sujets abordés et la constitution des groupes seront données avant la semaine de relâche.

Il y a également une note de participation : la présence aux séances 12 à 15 garantit une note de 10/10. Une absence fait baisser la note à 5/10. S'il y a deux absences ou plus la note est de 0/10.

Des points de bonus seront accordés pour la participation en classe.

Le cours comprendra 15 séances, organisées comme suit :

Théories du commerce international

- Séance 1 : Introduction
- Séance 2 / Thème 1 : Ricardo (Marlon)
- Séance 3 / Thème 2 : HO (Marlon)
- Séance 4 / Thème 3 : Krugman (Julien)
- Séance 5 / Thème 4 : Melitz (Julien)
- Séance 6 : examen 1 (35%)

Applications

- Séance 7 / Thème 5 : Gravité (Marlon)
- Séance 8 / Thème 6 : Migrations (Marlon)
- Séance 9 / Thème 7 : Chaînes de valeur mondiales (Julien)
- Séance 10 / Thème 8 : Les entreprises globales (Julien)
- Séance 11 : examen 2 (35%)

Interventions et exposés

- Séance 12 : intervention de... (à confirmer)
- Séance 13 : intervention de... (à confirmer)
- Séance 14 : exposés des étudiant.e.s
- Séance 15 : exposés des étudiant.e.s

A Détails pour la connexion par Zoom

Sujet : ECO6060

Heure : 02 :00 PM Heure de l'Est (États-Unis et Canada)

Chaque semaine le Jeudi

Téléchargez et importez les fichiers iCalendar (.ics) suivants dans votre système de calendrier.

Chaque semaine :

https://uqam.zoom.us/meeting/tZYvcuGrpzgsGNWMnuL5agVVZHvYYWNxL3we/ics?icsToken=98tyKuGqrD4iGd2WthuGRpwQAI_4WenxmHZdjY1qsRHwL3VSZTXADMpUC4tIPsD8

Participer à la réunion Zoom

<https://uqam.zoom.us/j/82258393621?pwd=RzU2dW5oR0JKT3JtT1NoWExpNEREUT09>

ID de réunion : 822 5839 3621

Code secret : 831246

Une seule touche sur l'appareil mobile

+17789072071,,82258393621# Canada

+12042727920,,82258393621# Canada

Composez un numéro en fonction de votre emplacement

+1 778 907 2071 Canada

+1 204 272 7920 Canada

+1 438 809 7799 Canada

+1 587 328 1099 Canada

+1 647 374 4685 Canada

+1 647 558 0588 Canada

ID de réunion : 822 5839 3621

Trouvez votre numéro local : <https://uqam.zoom.us/u/kdJ0kog5t8>

Participer à l'aide d'un protocole SIP

82258393621@zoomcrc.com

Participer à l'aide d'un protocole H.323

162.255.37.11 (États-Unis (Ouest))

162.255.36.11 (États-Unis (Est))

115.114.131.7 (Mumbai - Inde)

115.114.115.7 (Hyderabad - Inde)

213.19.144.110 (Amsterdam Pays-Bas)

213.244.140.110 (Allemagne)

103.122.166.55 (Australie Sydney)

103.122.167.55 (Australie Melbourne)

149.137.40.110 (Singapour)

64.211.144.160 (Brésil)

69.174.57.160 (Canada Toronto)

65.39.152.160 (Canada Vancouver)

207.226.132.110 (Japon Tokyo)
149.137.24.110 (Japon Osaka)
Code secret : 831246
ID de réunion : 822 5839 3621

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de

l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.